

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/05/2025 - 50323 - 1988 B 06542 - 332 759 547 - 14 PRODUCTIONS

14 Productions
Société à responsabilité limitée
Au capital de 250.250 euros
Siège social : 66, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris
332 759 547 RCS Paris
(la « Société »)



**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente juin,

La société **STAND UP GROUP**, société par actions simplifiée, au capital de 71.217.050,00 euros, dont le siège social est situé 66 avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 833 947 062, dûment représentée par son Président, Monsieur Patrick BRUEL BENGUIGUI,

Associée unique de la Société (ci-après l' « Associé Unique »).

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Patrick BRUEL a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II. APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Le rapport de gestion ;
- Les liste des conventions réglementées ;
- Un exemplaire des statuts de la Société.

III- A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Lecture du rapport de gestion du Gérant au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Gérant ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture de la liste des conventions réglementées visées par l'article L223-19 du Code du commerce et approbation de ces convention ;
- Pouvoir en vue des formalités ;

La société Internationale Expertise Index, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Gérant

L'Associé Unique,

Après lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un résultat de (160.444) euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Donne au Gérant quitus entier et sans réserve pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement en vertu de l'article 39-4 Code de commerce.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associé Unique,

Après lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à (160.444) euros de la manière suivante :

<u>- Au compte « Report à nouveau »</u>	(160.444) €
<i>Lequel passera de 4.624.742 € à 4.464.298 €</i>	

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

EXERCICE	Montant total des dividendes distribués
2020	NEANT
2021	3.000.000
2022	NEANT

TROISIEME DECISION

Lecture de la liste des conventions réglementées visées par l'article L223-19 du Code du commerce et approbation de ces convention

L'Associé Unique,

Connaissance prise du rapport du Président sur les conventions réglementées relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION

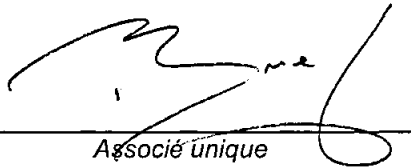
Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

L'Associé Unique,

Délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt ou autres qu'il appartiendra.

*
* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.



Associé unique

La société STAND UP GROUP

Représentée par Monsieur Patrick BRUEL BENGUIGUI

23-04-25



COMPTES SOCIAUX RECTIFICATIFS DU 31
DECEMBRE 2023 DE LA SOCIETE 14
PRODUCTIONS

La société 14 PRODUCTIONS

Représentée par Monsieur Patrick Bruel BENGUIGUI

23-04-25



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 647 393	8 970 615	676 778	770 922	94 144	12.21
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	210 407		210 407	133 286	77 121	57.86
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	492 347	324 575	167 772	173 121	5 349	3.09
	Installations techniques, matériel et outillage	12 274	12 141	133	266	133	50.05
	Autres immobilisations corporelles	834 703	483 601	351 102	293 169	57 933	19.76
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	695 002	695 000	2	600 002	600 000	100.00	
Créances rattachées à des participations	505 469		505 469	514 447	8 978	1.75	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	33 308		33 308	33 308			
Total II	12 430 903	10 485 932	1 944 971	2 518 520	573 549	22.77	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	9 369		9 369		9 369	
	Avances et acomptes versés sur commandes	95 972		95 972	8 935	87 037	974.13
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	590 388	160 000	430 388	942 652	512 263	54.34
	Autres créances	4 206 483	50 000	4 156 483	4 743 258	586 775	12.37
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	10 445 802		10 445 802	7 358 452	3 087 350	41.96	
Disponibilités	9 903 547		9 903 547	11 244 524	1 340 977	11.93	
Charges constatées d'avance (3)	800 668		800 668	2 000	798 668	NS	
Total III	26 052 229	210 000	25 842 229	24 299 821	1 542 409	6.35	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	88 880		88 880	79 902	8 978	11.24
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	38 572 012	10 695 932	27 876 080	26 898 243	977 838	3.64	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

538 777

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 250)	250 250	250 250				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 596 366	6 596 366				
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	25 025	25 025				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	104 812	104 812				
	Autres réserves	8 360 105	8 360 105				
	Report à nouveau	4 624 742	1 998 553	2 626 189	131.40		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	160 444	2 626 189	2 786 633	106.11		
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	19 800 856	19 961 300	160 444	0.80			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	88 860	79 902	8 978	11.24		
	Provisions pour charges	100 633	92 867	7 766	8.36		
	Total III	189 513	172 769	16 744	9.69		
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 760 838	5 000 000	1 239 162	24.78		
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	209 727	779 041	569 314	73.08		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	535 711	245 392	290 320	118.31			
Dettes fiscales et sociales	160 366	165 739	5 373	3.24			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	446	134	312	233.43			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	3 146 621	475 000	2 671 621	562.45		
	Total IV	7 813 710	6 665 305	1 148 404	17.23		
	Ecarts de conversion passif (V)	72 001	98 868	26 867	27.17		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		27 876 080	26 898 243	977 838	3.64		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 299 231 1 679 705

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

de la durée prévue.

Immobilisations incorporelles

Productions musicales:

Les productions musicales sont comptabilisées dès la date de sortie de l'album et amorties sur 1 an.

La production d'un album DVD "Encore une fois" avait été constatée sur l'exercice 2022. Un complément de 88 456€ a été comptabilisé en 2023 correspondant à l'album "Encore une fois et une fois encore".

Catalogue Editorial:

Il s'agit d'un catalogue musical qui a été valorisé dans la comptabilité de la SARL 14 PRODUCTIONS lors d'une fusion, pour un montant de 3 150 000€ et amorti sur 8 ans (totalemment amorti depuis le 31/12/2016).

Usufruit SCI 5 Etoiles:

Il s'agit de l'acquisition de l'usufruit temporaire de 99% des parts de la SCI 5 Etoiles.

Valeur brute: 1 693 222€

Amortissement: 1 414 710€

Valeur Nette: 278 512€

Concessions, logiciels et brevets: 2 ans

Immobilisations corporelles

-Constructions:

Structure 64 ans

Toiture 16 ans

Installations électriques 16 ans

Parking 15 ans

-Matériel et outillage industriel: 4 à 5 ans

-Installations, agencements: 4 à 10 ans

-Agencements Studio: 4 à 10 ans

-Matériel de transport: 4 à 10 ans

-Matériel de bureau: 4 à 5 ans

-Matériel informatique: 2 à 10 ans

-Matériel et mobilier musique: 4 à 5 ans

-Mobilier: 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscale, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Titres de placement

La valeur brute des titres de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2023, la valorisation du portefeuille titres à l'actif du bilan est de 6 201 221€. La valorisation boursière au 31/12/2023 de ce portefeuille est supérieure à la valeur brute.

Les comptes à terme s'élèvent à 4 116 960€.

Une souscription d'obligations émises par la société CYRUS HOLDING IV, de valeur nominale de 100 000€, a été réalisée à hauteur de 1M€ courant 2021.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devise

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			165 577
TOTAL	9 692 223		
Constructions sur sol propre	492 347		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 274		
Installations générales agencements aménagements divers	449 469		72 585
Matériel de transport	87 750		14 964
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	228 424		21 512
TOTAL	1 270 264		109 060
Autres participations	1 209 449		79 902
Prêts, autres immobilisations financières	33 308		
TOTAL	1 242 757		79 902
TOTAL GENERAL	12 205 243		354 539

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 857 800	9 857 800
Constructions sur sol propre			492 347	492 347
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 274	12 274
Installations générales agencements aménagements divers			522 054	522 054
Matériel de transport		40 000	62 713	62 713
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			249 935	249 935
TOTAL		40 000	1 339 324	1 339 324
Autres participations	88 880		1 200 471	1 200 471
Prêts, autres immobilisations financières			33 308	33 308
TOTAL	88 880		1 233 779	1 233 779
TOTAL GENERAL	88 880	40 000	12 430 903	12 430 903

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		8 788 015	182 600		8 970 615
Constructions sur sol propre		319 226	5 349		324 575
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		12 008	133		12 141
Installations générales agencements aménagements divers		223 133	3 049		226 182
Matériel de transport		32 868	13 823	9 031	37 660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		216 473	3 286		219 759
TOTAL		803 709	25 640	9 031	820 317
TOTAL GENERAL		9 591 723	208 240	9 031	9 790 932
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	182 600				
Constructions sur sol propre	5 349				
Instal.techniques matériel outillage indus.	133				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 049				
Matériel de transport	13 823				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 286				
TOTAL	25 640				
TOTAL GENERAL	208 240				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	79 902	88 880	79 902		88 880
Pensions et obligations similaires	92 867	7 766			100 633
TOTAL	172 769	96 646	79 902		189 513

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	95 000	600 000			695 000
Sur stocks et en cours	44 489		44 489		
Sur comptes clients	5 000	160 000	5 000		160 000
Autres provisions pour dépréciation	329 460	50 000	329 460		50 000
TOTAL	473 949	810 000	378 949		905 000
TOTAL GENERAL	646 718	906 646	458 851		1 094 513
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		167 766	49 489		
		738 880	409 362		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	505 469	505 469	
Autres immobilisations financières	33 308	33 308	
Clients douteux ou litigieux	168 800	168 800	
Autres créances clients	421 588	421 588	
Taxe sur la valeur ajoutée	262 321	262 321	
Groupe et associés	3 637 533	3 637 533	
Débiteurs divers	306 629	306 629	
Charges constatées d'avance	800 668	800 668	
TOTAL	6 136 316	6 136 316	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 760 838	1 246 359	2 514 479	
Emprunts et dettes financières divers	5 587	5 587		
Fournisseurs et comptes rattachés	535 711	535 711		
Personnel et comptes rattachés	47 436	47 436		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 577	51 577		
Taxe sur la valeur ajoutée	54 479	54 479		
Autres impôts taxes et assimilés	6 874	6 874		
Groupe et associés	204 140	204 140		
Autres dettes	446	446		
Produits constatés d'avance	3 146 621	3 146 621		
TOTAL	7 813 710	5 299 231	2 514 479	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 239 162			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	77.0000	3 250			3 250

Capital social d'un montant de 250 250 euros, décomposé en 3 250 titres d'une valeur nominale de 77 euros.

En date du 20 décembre 2017, la décision unanime des associés précise que les 3 249 parts détenues par Monsieur Patrick Bruel, soit 99.97% du capital de la société 14 PRODUCTIONS sont apportées à la société STAND UP GROUP, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 66, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 833 947 062. La société STAND UP GROUP est représentée par Monsieur Patrick Bruel.

La société STAND UP GROUP, société bénéficiaire, a la pleine propriété des droits sociaux apportés à compter du 1er janvier 2018.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	104 549
Valeurs mobilières de placement	127 622
Total	232 171

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 587
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	251 059
Dettes fiscales et sociales	70 484
Total	327 130

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		800 668
Total		800 668
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		3 146 621
Total		3 146 621

Les PCA et CCA comptabilisés correspondent aux produits et charges engagées pour la tournée 2024.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		695 002	
Créances rattachées à des participations		505 469	
Créances clients et comptes rattachés		14 993	
Autres créances		3 637 533	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une complément de provision a été comptabilisé sur 2023 pour un montant de 7 766€ pour porter le montant total de la provision à hauteur de 100 633€.